

45^e Réunion du Comité du 14 décembre 2017: bref procès-verbal

Le Comité a...

- échangé sur les expériences faites durant les journées d'information organisées par les écoles pour les formateurs professionnels;
- élu Alex Dipietro comme nouveau membre de la commission d'examen;
- reçu les rapports de la commission d'examen des techniciens ambulanciers et des cadres des organisations de secours;
- discuté de la demande de reconnaissance complète ou partielle du «certificat romand de technicien ambulancier» et du fait de permettre aux détenteurs/détentrices de ce certificat de passer un examen professionnel facilité en conséquence, ou de leur remettre le brevet fédéral. Le Comité a constaté que la compétence à traiter cette demande revient à la commission d'examen. Celle-ci a rejeté la demande;
- discuté de la demande de création d'une plateforme pour praticiens formateurs avec organisation d'une manifestation annuelle pour l'ensemble de la Suisse. Le Comité a décidé de discuter de cette demande avec l'association suisse des centres de formation santé-social (ASCFS), car ce sujet concerne les écoles. De plus, la question de la nécessité potentielle d'une offre pour les responsables de formation a été soulevée;
- prévu un projet basé sur les résultats de l'analyse du marché du travail de l'Association Suisse des Ambulanciers ASA et de l'Interassociation de sauvetage IAS. Une esquisse de projet a été élaborée.